

Communiqué de presse

6 septembre 2018



Les dunes et forêts domaniales littorales, des milieux utiles sous haute protection

L'Office national des forêts et le Conservatoire du littoral vont signer une convention le 6 septembre 2018 au cœur de la Côte d'Opale.

Ensemble, les deux établissements publics veillent sur plus de 2 500 km de côtes en métropole et Outre-mer, soit 20 % du littoral français. Réservoirs de biodiversité et rempart contre les effets du réchauffement, ces milieux accueillent également des millions de visiteurs venus se ressourcer.

Une convention qui met en synergie les compétences

Complémentaires dans leurs missions et moyens d'action, le Conservatoire du littoral et l'ONF prévoient de rapprocher leurs efforts en faveur de la conservation et de la mise en valeur des sites littoraux :

- œuvrer ensemble à l'atteinte de l'objectif du « Tiers naturel littoral » au niveau national, intégrant la protection foncière publique conférée par les deux établissements,
- expérimenter de nouvelles approches de gestion forestière sur les sites du Conservatoire du littoral,
- développer une philosophie commune de gestion des forêts domaniales et des terrains du Conservatoire du littoral,
- collaborer à tous les niveaux techniques et organisationnels pour favoriser ces engagements ainsi que ceux de l'Etat vis-à-vis de la biodiversité, la forêt et la gestion du trait de côte.

Contacts presse

ONF
Christiane Baroche
presse@onf.fr
Tél. 06 07 78 09 84

Conservatoire du littoral
Anne Konitz
A.KONITZ@conservatoire-du-littoral.fr
Tél. 01 44 63 56 68 - 06 86 15 21 87

Communiqué de presse

6 septembre 2018

L'Office national des forêts, entreprise publique de la filière forêt-bois rassemble près de 9 500 professionnels en métropole et outre-mer. Au quotidien, l'action des forestiers s'articule autour de trois objectifs indissociables : la production de bois, la protection de l'environnement et l'accueil du public.

L'ONF est un acteur reconnu dans le domaine de la prévention des risques naturels en France. Il gère de nombreuses forêts en zones de montagne ou sur le littoral et assure aux populations une protection contre les aléas climatiques ou géologiques.

Fort de son expertise dans ce domaine, l'Office s'est vu confier par l'État des missions d'intérêt général (MIG), notamment en matière de restauration des terrains en montagne, de défense des forêts contre l'incendie et de protection et de stabilisation des dunes littorales.

Sur la côte atlantique, s'étend le plus vaste ensemble dunaire d'Europe (320 km) comprenant plus de 70 000 hectares de massifs forestiers domaniaux. L'action de l'ONF vise à stabiliser les dunes littorales en évitant la progression du sable à l'intérieur des terres à l'aide de techniques douces comme la plantation de certains végétaux (oyat...) qui permet de lutter contre les envols de sable.

www.onf.fr

Le Conservatoire du littoral est un établissement public créé en 1975, afin de mener une politique foncière de sauvegarde des espaces naturels côtiers en métropole et Outre-mer. Ses missions portent sur la préservation des équilibres écologiques, des paysages et le développement de l'accueil du public dans le respect de la sensibilité des sites.

En 2018, le Conservatoire administre un domaine de 200 000 hectares sur 700 sites, soit 1630 km de rivages en métropole et 545 km Outre-mer.

Dunes, falaises, lagunes, prairies, maquis et forêts composent ce domaine présent sur l'ensemble des façades maritimes et des grands lacs, qui accueille 40 millions de visites par an. A l'horizon 2050, il devrait atteindre un millier de sites pour plus de 300 000 hectares.

Un maillage étroit de partenariats avec les collectivités territoriales, organismes publics et associations en assure la gestion au quotidien. Les gestionnaires des sites emploient ainsi plus de 900 agents et gardes du littoral.

Avec ses partenaires, le Conservatoire développe des actions visant à expérimenter de nouvelles formes de projets de territoire en faveur des milieux humides, des paysages ou de l'adaptation des systèmes côtiers face au changement climatique.

www.conservatoire-du-littoral.fr

Contacts presse

ONF

Christiane Baroche
presse@onf.fr
Tél. 06 07 78 09 84

Conservatoire du littoral

Anne Konitz
A.KONITZ@conservatoire-du-littoral.fr
Tél. 01 44 63 56 68 - 06 86 15 21 87